

LE PROFESSIONNEL ET LA PREVENTION DU SUICIDE

16 & 17 mars 2015

Contexte :

Le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes indique que plus de 10.000 personnes meurent par suicide en France chaque année et entre 176.000 et 200.000 tentatives de suicide sont prises en charge chaque année par les urgences hospitalières (2014, [voir](#)).

L'OMS attire l'attention des professionnels sur l'importance de prévenir ces risques suicidaires (2014, [voir](#)).

Le suicide et les conduites suicidaires sont une problématique complexe aux significations diverses, mais qui expriment toujours une souffrance. Ils suscitent souvent questions et appréhension chez les professionnels qui y sont confrontés.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître leur rôle à jouer dans ces situations, en termes de prévention, repérage et évaluation des risques suicidaires, ainsi que de prise en charge de ces personnes.

Objectifs :

- ✓ Comprendre les mécanismes de la crise suicidaire,
- ✓ Acquérir des connaissances et des techniques d'observation des signes précoces d'apparition de la crise suicidaire,
- ✓ Evaluer l'urgence et le risque de passage à l'acte,
- ✓ Différencier la crise suicidaire en fonction des troubles psychiques,
- ✓ Développer des compétences en termes de savoir-être et savoir-faire face à un patient en crise suicidaire.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Le formateur privilégiera les techniques d'animation interactives :

- ✓ Travail sur les représentations par analyse des champs sémantiques,
- ✓ Apports théoriques,
- ✓ Illustrations des concepts et notions par des vignettes cliniques,
- ✓ Travail sur des études de cas présentées par les professionnels,
- ✓ Support pédagogique remis aux participants en début de formation

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Professionnels des secteurs sanitaire, social, judiciaire, associatif

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire

LIEU ET DATES

Toulouse, 16 & 17 mars 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

❖ 450 € si inscription avant le 15/02/2015

❖ 550 € si inscription après le 15/02/2015

Dates limite d'inscription : 06/03/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif.

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL ET LA PREVENTION DU SUICIDE

16 & 17 mars 2015

Programme :

Intervenante : Mme Youna MAURY, Psychologue et formatrice

Lundi 16 mars 2015

8h45-9h15 - Introduction

9h15-12h15 - La crise suicidaire

Repère épidémiologique & définition

Les signes de la crise suicidaire :

- Analyser le discours
- Observer le comportement et la conduite
- Apprécier le contexte de vulnérabilité
- Etre attentif au changement

La crise suicidaire aux différents stades de la vie : enfant, adolescent, adulte, personne âgée

13h45-17h15 – Les facteurs de risque

La crise suicidaire dans les cas de troubles psychiques chroniques

La crise suicidaire réactionnelle : la décompensation psychique, les troubles anxio-dépressifs

Le cas particulier du risque suicidaire dans les syndromes post-traumatiques

Les facteurs de risque inhérents à l'hospitalisation et aux soins

Mardi 17 mars 2015

8h45-12h15 – Prendre en charge la crise suicidaire

Evaluer l'urgence : les éléments à repérer, les trois niveaux d'urgence, les échelles dévaluation

Les conduites à tenir : surveillance & suppression de tout moyen létal

Le soutien : meilleur facteur de protection

- L'écoute et le soutien du soignant auprès du patient suicidant
- La fonction « contenante » de la relation clinique
- Le travail auprès de famille et l'entourage du patient
- Techniques d'entretien pour faciliter l'expression de la personne à risque suicidaire

13h45-16h45 – Analyse des pratiques professionnelles

Etudes de cas rencontrées par les stagiaires dans leur pratique professionnelle

16h45-17h15 – Bilan et évaluation de la formation

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.